

Lors de sa séance d'avril, le conseil municipal a procédé à l'adoption à l'unanimité des budgets 2024 pré-étudiés en commission des finances.

Ont été votés, d'une part, le budget annexe des logements sociaux qui s'établit à 168000€. D'autre part, le budget de la commune d'un montant de 1 850 000 €, élaboré sans recours à une augmentation de la fiscalité directe locale, démontrant ainsi une gestion financière équilibrée et responsable.

Pour mémoire : Les taux d'imposition communaux sont stables pour la septième année consécutive soit foncier bâti 33,01 % foncier non -bâti 45,15 % taxe d'habitation 12,50 %.

Plus en détail, ce budget se répartit en fonctionnement à 1 050 000 € et à 800 000 € en investissement. Dans la section de fonctionnement, les élus ont maintenu le versement de subventions aux associations tout en prenant en compte une augmentation significative des charges courantes telles que l'énergie, le carburant ou encore la restauration scolaire. Une subvention d'installation a été allouée à la société API pour l'arrivée de la supérette inaugurée le 26 mars.

En ce qui concerne les investissements, parmi le bilan des opérations réalisées en 2023 on retrouve notamment la réfection, suite aux dégâts causés par la tempête de juin 2022, de quatre vitraux à l'église, et la remise à neuf de plusieurs toitures, la mairie, l'atelier, les vestiaires du stade, la nef de l'église, l'ancien presbytère, ou le dortoir de l'école, et pour 2024, sont inscrites celles de la cantine, des anciens logements de fonction, des salles de classe, mais aussi la réfection du clocher en ardoises avec la mise en place de l'échafaudage jusqu'au sommet à partir du mois de mai.

D'autres projets ont été rendus possibles en 2023 ou sont inscrits au budget 2024 grâce aux financements apportés par la préfecture, le Conseil Départemental, la CALI, la Région et l'Europe :

- En mairie : Achat d'une armoire sécurisée pour la protection des registres d'état civil, et réalisation du classement rigoureux des archives,
- A l'église : Poursuite des travaux, avec remplacement des poêles, réfection du plafond, restauration des arcades et des murs en pierre, travaux de peinture...
- A la base de loisirs : Réalisation d'un parcours de disc golf, et construction de sanitaires PMR, Projet de création d'une aire de camping-car...
- A l'Ecole Rosa Bonheur : Rénovation énergétique des salles de classe
- Mais également travaux d'éclairage public et de voirie, etc...

Ce budget 2024, adopté dans un souci de préservation des intérêts de la commune et de ses habitants, témoigne de la volonté des élus locaux de gérer les finances de manière rigoureuse et transparente, tout en investissant dans des projets d'avenir pour le bien-être de tous.